



FÉDÉRATION CGT DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

2020 : TOUJOURS SOUS LE SIGNE DE LA MOBILISATION QUI NE FAIBLIT PAS !

Ce 9 janvier marque la poursuite et l'amplification de la mobilisation des professionnel.le.s de santé et d'action sociale qui rejettent massivement la réforme des retraites du gouvernement, dont les contours deviennent de plus en plus précis.

La colère des hospitaliers, des salarié.e.s du social et du médico-social grandit, attisée par les récentes annonces faites au sein de la fonction publique qui suppriment la catégorie active .

Imposer de travailler 7 ans de plus à des milliers d'infirmier.e.s, d'aide-soignant.e.s et d'autres professionnel.le.s de nos secteurs d'activité, alors que nombre d'entre elles et eux sont usé.e.s et cassé.e.s par le travail est inacceptable.

Imposer aux personnels d'exercer jusqu'à 64 ans, voire plus, alors que les conditions de travail dans les établissements et services sont de plus en plus dégradées, est totalement irresponsable. En effet, les secteurs de la Santé et de l'Action Sociale font partie des plus exposés aux maladies professionnelles, accidents du travail, invalidités, etc. Ce qui nécessite urgemment une meilleure prise en compte des mesures de prévention et de réparation envers ces professionnel.le.s, dont le nécessaire départ anticipé à la retraite pour leur permettre de la vivre en bonne santé .

Imposer une rallonge aux carrières des futur.e.s professionnel.l.e.s, c'est rendre encore moins attractifs les métiers de ces secteurs d'activité, déjà mal rémunérés et sous tension.

Imposer de travailler plus longtemps c'est aussi une atteinte supplémentaire faite aux femmes, majoritairement représentées dans nos secteurs d'activité.

Alors que la situation dans nos établissements est catastrophique, que les professionnel.le.s toutes professions confondues sont en mouvement depuis des mois pour crier et réclamer des moyens humains et financiers supplémentaires, le gouvernement ne trouve rien de mieux que de solder la reconnaissance de la pénibilité de leurs métiers et leur droit anticipé à un départ à la retraite. Cette attitude est méprisante et injustifiable !

La Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale appelle à amplifier et poursuivre la mobilisation les 14, 15 et 16 janvier 2020, pour faire entendre nos propositions et revendications CGT.

Montreuil, le 10 janvier 2020.

Case 538
263, rue de Paris
93515 Montreuil Cedex

03/20

Tél : 01.55.82.87.88
Fax : 01.55.82.87.74
E-Mail :
sg@sante.cgt.fr